

## Procès-verbal de l'assemblée générale du 16 mars 2011 de l'association Dyspra'quoi ?



Personnes présentes : Monique Dubuis, Viviane Rutishauser, Pascale et Christian Gaillard, Solange Cugni, Nadine Piotton, Christine Waeber-Rast, Isabelle Cohen-Salmon, Martine Dupré-Perrin, Philippe Dacquin, Muriel Volery, Françoise Cantin, Sandrine Berthoud, Brigitte Strago, Nicole Eckmann Lévy, Sylvie Dubuis, Valérie Von der Mühl, Rachel et Jean-Yves Gaille, Catherine Neumann, Corinne Masson Friedli.

Personnes excusées : Familles Barraud, Latscha, Meuwly, Caprotti, Didier Bornand.

1. **Accueil** : Corinne Masson Friedli, présidente, ouvre l'assemblée.

Merci à Rachel pour la prise de note.

2. **Approbation du procès-verbal de l'AG du 24 mars 2010** : il est accepté à l'unanimité.

3. **Rapport d'activités pour l'année 2010** :

Cette année, où nous fêtons nos 5 années d'existence, nous a permis de constater l'évolution d'une prise de conscience face à la dyspraxie, lente il est vrai mais réjouissante tout de même, que se soit dans les milieux médicaux (cycle de formation pour les médecins, journées DCD), les milieux scolaires, politiques (Berne) et associatifs (mise en place de collaboration).

Cette année a également été l'année où nous avons présenté le plus de conférences et formations : 8 **conférences et formations** :

- 5.03.10, une journée de formation aux logopédistes francophones du canton de Berne francophone, 12 logopédistes étaient présentes.

- 19.03.10, un cours destiné aux étudiants de 3<sup>ème</sup> année de la HEP BEJUNE (futurs enseignants) à la Chaux-de-Fonds (NE), 18 étudiants étaient présents.

- 24.03.10, conférence présentée après l'AG Dyspraquoi ?, 50 personnes étaient présentes.

- 19.04.10, à l'école d'enseignement spécialisée de la fondation Vernand à Gland (VD), 10 enseignants spécialisés étaient présents.

- 28.04.10, à l'école spécialisée de la fondation Vernand à Chavannes-près-de-Renens, 15 enseignants spécialisés étaient présents.

- 9.10.10, lors de la journée des DYS à Dorigny, organisée par l'association dyslexie Suisse romande, 30 personnes étaient présentes pour deux ateliers.

- 4.11.10, pour une formation continue à la HEP BEJUNE à Neuchâtel, 60 enseignants étaient présents.

- 25.11.10, pour une présentation organisée par l'association des parents de la Veveyse à Châtel-St-Denis (FR), 50 personnes étaient présentes.

Depuis 5 ans, nous avons présenté une trentaine de conférences et sensibilisé directement plus de 1000 personnes.



Ce moyen de sensibilisation est assez spécifique à notre association, le fait de pouvoir être invité dans des écoles ou auprès de professionnels et nous tenons particulièrement de continuer de diffuser l'information, par ce biais.

#### **Autres activités du comité :**

Le comité s'est réuni à 4 reprises cette année (février, mai, septembre, novembre) et nous vous avons envoyé deux newsletters (mai et octobre).

Détails administratifs :

Nous avons réglé un problème d'adresse postale, la nouvelle figurant au bas de tous nos envois avec en-tête.

Nous avons contracté une assurance RC, pour être couvert lors de nos sorties.

Nous avons acheté une banderole sur pied en raison de sollicitations plus fréquentes pour des stands.

Nous avons imprimé 300 dossiers et 1000 présentatifs.

N'oublions pas tous les apports d'informations qui ont été faits à notre site et nous remercions chaleureusement Pascal qui tient ce site d'une main de maître.

Et toutes les réponses aux nombreux mails que nous recevons.

#### **Les sorties et événements :**

- Une sortie luge au Chalet à Gobet, le 20 février, quelques familles se sont réunies.

- Le 15 juin, une rencontre-partage était organisée chez Tania, responsable de notre antenne Neuchâtel. Une dizaine de parents étaient présents.

- Le 25 septembre, nous avons effectué une sortie au mur de grimpe de Chavornay, une trentaine d'enfants étaient présents, puis nous avons pique-niqué au refuge de Chavornay, avec durant l'après-midi un atelier discussion sur « Comment expliquer la dyspraxie ». Les textes sont quelque peu retravaillés mais pas encore utilisés. Des idées de BD circulent... C'est un texte qui peut vous être transmis selon besoin.

- Le 9 octobre était la journée des DYS où nous avons tenu un stand toute la journée et donner deux ateliers l'après-midi. Cet événement était notre première expérience d'informations par le biais d'un stand. Nous avons pris conscience que nous devons adapter notre matériel.

La vente de livres a bien marché, c'est un bon moyen de mettre les gens en lien directement avec une littérature ciblée.

Et ça été également le début d'une rencontre et mise en place de collaborations futures avec d'autres associations.

- Le 16 décembre, nos deux délégués pour ce projet, Mme Waeber Rast et Mme De Diesbach (traductrice), ont été conviées à une réunion organisée par CSFO (Centre Suisse de services à la formation professionnelle) à Berne pour un projet sur les « Compensations du désavantage pour les personnes handicapés en cours de formation professionnelle ».

L'idée est que les employeurs des personnes en apprentissage présentant un handicap puissent chercher des informations dans une brochure qui va être éditée pour la prochaine rentrée scolaire.

Les associations de personnes aveugles, sourdes, malades psychiatriques, paraplégiques, TADAH, autistes, dyslexiques et dyspraxiques étaient présentes. Chaque association a du proposer un explicatif du handicap représenté par son association, l'impact de ce handicap dans les apprentissages et des mesures qui pourraient être mises en place pour aider les apprentis.



Notre association n'étant pas représentée en Suisse allemande, nous étions les seuls Suisse romande, mais très bien accueillis avec une réelle volonté de partenariat.

14 membres sont venus nous rejoindre cette année, 16 l'année d'avant, donc il y a une certaine stabilité. Cinq familles n'ont pas payé leur cotisation 2010 et il y a eu une démission.

L'association compte donc actuellement 75 membres en Suisse romande dont 15 professionnels.

Le canton de Genève et Vaud comptabilise à eux deux 35 membres familles, Neuchâtel 6, Fribourg 7, Valais 6, Jura 1.

#### 4. **Rapport de la caissière et des vérificateurs des comptes :**

La parole est passée à Catherine Neumann qui présente les comptes.

*Recettes :*

Cotisations entrées : CHF 3'250.- (2009 : CHF 3'150.-)

Dons : CHF 1'460.10 (2009 : CHF 87.-)

Recettes des conférences : CHF 1'890,80 (2009 : CHF 1'640.-)

*Charges :*

Activités avec les enfants : CHF 1'031.-

Rémunération conférences ergothérapeute : CHF 2'064,25

Dossiers : CHF 3'820.-

Banderole : CHF 499,50

Divers : CHF 1'068,33

Déficit pour cette année CHF 1'868,28

Etat du compte CHF 10'768,84

Rapport des vérificateurs des comptes :

Mme Rutishauer et M. Dacquin ont contrôlé les comptes. Mme Rutishauer nous lit le rapport et déclare que les comptes sont bien tenus. Ils sont acceptés à l'unanimité et l'assemblée donne décharge à la caissière.

Merci à Catherine pour sa tenue des comptes.

#### 5. **Ratification des responsables d'antennes :**

Deux nouvelles antennes vont voir le jour cette année. Mme Florence Coupiac, ergothérapeute, prend la responsabilité de l'antenne de Genève et Mme Rachel Gaille, membre actuel du comité, se lance pour une antenne vaudoise que nous appellerons « Lausanne et régions » au vu de la localisation de nos membres sur le canton. Les membres vaudois, proche de la frontière du Valais sont intégrés à l'antenne Valais, pour l'instant. L'ouest vaudois ne sera pas encore représenté.

Et notre antenne Neuchâtel Nord-Vaudois s'appellera Neuchâtel en incluant le Jura.

Nous nous sommes réunies le 2 février, les membres du comité et les responsables de chaque antenne pour organiser nos fonctionnements. Nous nous réunirons deux fois par année.

L'assemblée ratifie à l'unanimité les nouvelles antennes.

Un grand merci à toutes les personnes responsables d'une antenne pour leur prise de responsabilité et pour leur dynamisme.

#### 6. **Nomination et démission des membres du comité :**

Laurent Cantin souhaite démissionner du comité en raison d'une surcharge professionnelle, nous le remercions chaleureusement pour l'aide et le soutien qu'il nous a apporté pendant toutes ces années.



Rachel Gaille se portant responsable pour une nouvelle antenne, souhaite assister à quelques uns de nos comités, comme tous les membres des antennes peuvent le faire mais ne pourra plus assumer les tâches d'un comité comme auparavant.

Nous sommes donc quatre à nous représenté Sylvie Dubuis, Catherine Neumann, Valérie Von der Mühl et Corinne Masson Friedli.

Nous avons la chance après notre appel d'avoir une personne qui a répondu positivement : Mme Sandrine Berthoud.

L'assemblée réélit toutes les personnes du comité qui se représentent ainsi que Mme Berthoud à l'unanimité.

Nous vous remercions de votre confiance. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont œuvré dans le comité, dans les antennes ou dans l'ombre, tel que Pascal Neumann, notre webmaster, pour la bonne marche de notre association.

La présidence sera toujours attribuée à Corinne Masson Friedli et la caisse à Catherine Neumann, les autres tâches seront réparties au sein du comité.

#### **7. Nomination des vérificateurs des comptes :**

Mme Viviane Rutishauser ainsi que M. Dacquin se représentent et sont élus à l'unanimité. Mme Capuzzi est nommée comme suppléante. Merci.

#### **8. Projets pour l'année 2011 :**

- Il y a actuellement en consultation pour le canton de Vaud un avant-projet de loi concernant la pédagogie spécialisée.

Nous avons été sensibilisé par l'APE, qui par une réunion le 27 janvier réunissant une dizaine associations, nous a permis de débattre des enjeux de cette nouvelle loi concernant les enfants de nos diverses associations.

Nous n'avons pas pu assister à leur deuxième réunion mais nous avons par le biais d'une lettre mentionnée l'importance pour nous de se positionner en commun. Nous élaborerons aussi un texte en réponse à ce projet et nous sommes en train de contacter 3 députés qui pourraient nous soutenir lorsque cette loi va être débattue.

- La revue française ANAE (Approche Neuropsychologique des apprentissages chez l'enfant) (diffusée également en Suisse et en Belgique) nous a contacté en nous proposant une page de présentation de notre association. L'article leur a été envoyé le 18 février et la revue devrait paraître tout prochainement.

- La HEP Bejune nous a, à nouveau, demandé de donner un cours pour leur troisième année (25 étudiants), ce qui a été fait le 21 février à la Chx-de-Fds et le 28 mars pour deux classes de deuxième (45 étudiants).

- Nous vous proposons une sortie dans l'atelier d'une art-thérapeute à Châtel-St-Denis le 9 avril, 8 places sont encore disponibles.

- Le projet de Berne va se poursuivre avec une nouvelle rencontre prévue en mai.

- Le 10 juin, Mme Wermeille qui n'est pas membre de notre association (mais maman d'une fille dyspraxique), mais membre de l'association ASEP (elle a tenu un stand pour nous l'année passée), organise pour nous une conférence tout public dans le Jura.

- Congrès international pour les enfants dyspraxiques du 23-25 juin, nous aurons un stand le 25 juin et nous donnons un atelier de 30mn.

#### **9. Fixation des cotisations 2011 :**

Nous rappelons que les personnes qui n'ont pas payées les cotisations de l'année précédente et la cotisation de l'année en cours au plus tard à la fin du troisième mois suivant les appels de cotisations sont considérées comme démissionnaires.



Nous proposons pour cette année de garder les cotisations à 50.- par famille par année. L'assemblée accepte à l'unanimité le maintien de la cotisation à Fr. 50.-

#### 10. Divers et propositions individuelles :

Deux points sont mis en évidence :

Nous pourrions si l'impression des documents coûtent trop chers à l'association soit augmenter les cotisations, soit chercher des fonds auprès d'un organisme. Pour l'instant les comptes sont sains mais nous gardons ces solutions en réserve.

La question est soulevée de la diffusion de l'information auprès des écoles et notamment des écoles spécialisées. Nous avons déjà fait des conférences auprès de la Fondation Vernand et à l'école Auguste Buchet mais il reste encore beaucoup de travail pour se faire connaître, mais nous pouvons tous faire un peu de publicité par le biais des présentatifs, par exemple.

La séance est levée à 20h15

L'assemblée est suivie d'une conférence de M. Bochud "Comment améliorer la relation Famille-Ecole?"

CMF

DYSPRA'QUOI ?